ABLUME TECHNOLOGIE
SASU au capital de 1000 euros
Siège social : 7 RUE JEAN EUGENE PAILLAS 13010
931535017 RCS MARSEILLE
(la **« Société »**)

PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DU Président
DU 19/01/2026

LE SOUSSIGNÉ,

ABDENOUR SID AHMED, Président de la Société,

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- Transfert du siège social de la Société ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION
(Transfert du siège social)

Conformément à l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social de la Société du 7 RUE JEAN EUGENE PAILLAS 13010 au 8 Rue de la République, Bureau 3, 13001 Marseille, avec effet ce jour.

DEUXIEME DECISION
(Modification corrélative de l'article 4 des statuts)

En conséquence de la décision ci-dessus et conformément à l'article 4 des statuts, le Président modifie comme suit l'article 4 des statuts de la Société :

« **ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL**

Le siège social de la Société est fixé : **8 Rue de la République, Bureau 3, 13001 Marseille**»

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION
(Pouvoir pour formalités)

Le Président confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès- verbal des présentes pour effectuer tous dépôts et formalités partout où besoin sera.

Le 19/01/2026

ABDENOUR SID AHMED

